

PROGRAMME DE FORMATION

Maïeusthésie — Niveau 3

Le positionnement du praticien · en présentiel ou à distance

Version 4 — septembre 2026

1. Présentation

Le Niveau 3 porte sur le positionnement du praticien : ce qui se passe en lui avant même qu'il ne parle. Où se pose son attention quand une personne exprime une difficulté ? Quel projet l'anime à cet instant ? Quelle phrase en découle ? Le référentiel de la maïeusthésie observe que la justesse d'un accompagnement dépend d'abord de ce positionnement : lorsqu'il est ajusté, la phrase juste vient plus facilement.

Toute la formation se déroule en groupe, en présentiel comme à distance. À chaque demi-journée, un participant qui le souhaite propose d'être accompagné à partir d'une préoccupation réelle. Les autres participants sont praticiens : chacun écrit son positionnement avant de le partager, puis le formateur l'ajuste avec lui. Le formateur mène ensuite l'accompagnement à son terme, ce qui permet d'observer une consultation complète, de l'énoncé initial à son aboutissement.

Deux modalités de travail

Départ commun — premières demi-journées. Plusieurs praticiens accompagnent la personne en repartant, à chaque fois, du même point de l'entretien. Les différences de positionnement face à un même énoncé deviennent visibles.

Relais — demi-journées suivantes. Chaque praticien reprend l'entretien là où le précédent s'est arrêté. Le travail porte alors sur la souplesse à s'ajuster à un entretien en mouvement, où la personne peut passer d'un registre à l'autre — mental, émotionnel, corporel.

Dans les deux modalités, chaque praticien écrit son positionnement avant toute prise de parole.

Une pédagogie située

Le cadre est stable : situations réelles en groupe, écrit avant la parole, ajustement, débriefing. Les apports théoriques sont choisis en réponse à ce que les situations font émerger ; ils sont tous issus du référentiel de la maïeusthésie (écrits de Thierry Tournebise).

Deux sessions partagent donc les mêmes objectifs, le même cadre et la même évaluation ; les approfondissements théoriques peuvent varier d'une promotion à l'autre.

2. Informations pratiques

Intitulé	Maïeusthésie — Niveau 3
Nature de l'action	Action de formation professionnelle continue (article L. 6313-1 du Code du travail)
Formateur	Guillaume Bouquet, psychopraticien, formateur en maïeusthésie
Délai d'accès	Environ 12 jours à compter de la signature du contrat ou de la convention, pour couvrir le délai légal de rétractation de 10 jours (articles L. 6353-5 et L. 6353-6 du Code du travail). Aucun paiement n'est exigible avant l'expiration de ce délai.

	Présentiel	À distance
Lieu	Captieux (Sud Gironde)	Visioconférence (Zoom), en groupe

	Présentiel	À distance
Organisation	5 jours consécutifs	3 modules de 2 jours, espacés d'environ un mois
Durée	35 heures	42 heures
Horaires	9h15 – 17h30, pause méridienne d'1h15	9h – 12h30 et 14h – 17h30
Effectif	12 participants maximum	12 participants maximum
Tarif (<i>exonéré de TVA, art. 261-4-4° a du CGI</i>)	675 €	780 €
Sessions programmées	11 au 15 janvier 2027	7-8 septembre, 1er-2 octobre, 2-3 novembre 2026

3. Public et prérequis

Public visé	Professionnels du soin, de l'accompagnement, du travail social, de l'enseignement, du conseil ou du management dont l'activité repose sur l'écoute et la communication ; thérapeutes souhaitant intégrer la maïeusthésie à leur pratique ; personnes en projet de reconversion comme psychopraticien.
Prérequis pédagogiques	Avoir suivi les Niveaux 1 et 2 de maïeusthésie.
Prérequis techniques (à distance)	Ordinateur avec caméra et micro ; casque ou écouteurs recommandés ; connexion stable. La formation se déroulant en groupe, caméra allumée, un espace calme et confidentiel est indispensable pendant toute la durée des demi-journées.
Vérification	Questionnaire de positionnement adressé avant l'entrée en formation, avec l'attestation de fin de formation des Niveaux 1 et 2 (sauf si ces niveaux ont été suivis auprès de Guillaume Bouquet). En cas de doute, un entretien est proposé.

4. Objectifs opérationnels

À l'issue du Niveau 3, le participant est capable de :

1. Repérer, avant toute parole, où se porte son attention face à ce qu'exprime une personne, et ce qui l'y conduit.
2. Identifier le projet qui mobilise son intervention (comprendre, rassurer, résoudre, faire aller mieux...) et ce qui le motive.
3. Réorienter son attention vers la personne, et son projet vers la réhabilitation plutôt que la résolution, avant de formuler une phrase.
4. Formuler une validation ou un guidage non directif issu de ce positionnement, en expliquant la fonction de l'outil utilisé et son effet, verbal et non verbal, chez la personne accompagnée.
5. Faire preuve de souplesse et s'ajuster aux changements de registre d'une personne en cours d'accompagnement — mental, émotionnel, corporel — en se laissant conduire par ses indications et ses résistances plutôt que par un plan préétabli.
6. Décrire les étapes d'un accompagnement complet — début, déroulement, aboutissement — à partir des situations menées à leur terme par le formateur.

La qualité de présence traverse ces objectifs sans être évaluée comme une performance. Un positionnement ajusté par le formateur n'est pas un échec : c'est la matière même du Niveau 3. Ce qui est apprécié, c'est le chemin vers l'autonomie : percevoir son positionnement avec l'appui de l'ajustement, puis par soi-même après coup, puis sur le moment.

5. Déroulement et contenus

Phase	Présentiel	À distance	Objectifs
Tour de table pédagogique <i>Attentes, expériences, premiers repères</i>	Jour 1, matin	Jour 1, matin Reprise courte à l'ouverture du module 3	—
Départ commun <i>Plusieurs praticiens repartent du même point</i>	Du jour 1 après-midi au jour 2, voire au jour 3 matin (3 à 4 demi-journées)	Module 1 (3 demi-journées)	1 à 4, 6
Relais <i>Chaque praticien reprend là où l'entretien s'est arrêté</i>	Jusqu'au jour 5 matin	Modules 2 et 3, jusqu'au jour 6 matin	1 à 6
Bilan	Jour 5, après-midi	Jour 6, après-midi	1 à 6

Déroulement d'une situation

1. La personne accompagnée énonce ce qui la préoccupe, comme elle le ferait en consultation.
2. Chaque praticien écrit, sans se concerter : où va son attention, quel est son projet, quelle phrase il propose.
3. Les positionnements sont partagés par demi-tour de table, pour limiter l'attente de la personne accompagnée.
4. Le formateur ajuste chaque positionnement ; la phrase est adressée à la personne accompagnée, qui y répond.
5. Selon la modalité, un autre praticien repart du même point ou reprend là où l'entretien s'est arrêté. Chacun écrit à nouveau avant de parler.
6. Après plusieurs séquences, le formateur mène l'accompagnement à son terme.
7. Un débriefing didactique suit ; la personne accompagnée y témoigne de l'effet des différents positionnements.

Contenus mobilisés

- **L'attention** : où elle se porte spontanément, ce qui l'y conduit, où elle gagne à se poser quand une personne évoque son problème.
- **Le projet** : ce qui motive l'intervention ; réhabiliter plutôt que résoudre ou vaincre.
- **Le cheminement** : se laisser conduire par les indications et les résistances ; le symptôme considéré comme existant « spécialement pour » une réhabilitation.
- **Les outils verbaux et non verbaux** : validation existentielle, guidage non directif, choix des mots et de l'attitude.
- **Les étapes d'un accompagnement** : début, déroulement et aboutissement d'une séance.

6. Cohérence entre objectifs, méthodes et évaluation

Obj.	Où il est travaillé	Comment il devient observable	Traces
1	Écrit « où va mon attention », toutes les situations	Attention nommée avant la phrase ; ce qui l'y a conduite, explicité à l'ajustement ou en débriefing	Carnet ; repère d'étape ; fiche de résultats
2	Écrit « quel est mon projet », toutes les situations	Projet nommé par écrit ; motivation reconnue (comprendre, rassurer, résoudre...)	Carnet ; repère d'étape ; fiche de résultats
3	Ajustement, départ commun et relais	Déplacement de l'attention vers la personne et du projet vers la réhabilitation, d'abord après l'ajustement, puis dès l'écrit	Carnet (colonne ajustement) ; notes d'observation
4	Phrase écrite puis adressée ; apports situés	Cohérence entre phrase et positionnement ; fonction de l'outil expliquée ; effet exprimé par la personne accompagnée	Carnet ; débriefing ; fiche de résultats
5	Modalité relais	Ajustement aux changements de registre de la personne (mental, émotionnel, corporel) ; conduite par ses indications et ses résistances, plutôt que par un plan préétabli	Notes d'observation ; auto-évaluation
6	Situations menées à terme par le formateur ; débriefings	Capacité à situer début, déroulement et aboutissement	Auto-évaluation ; bilan

7. Modalités d'évaluation

Aucune note, aucun score ni seuil chiffré. L'échelle décrit le degré d'autonomie dans la perception de son positionnement ; elle est utilisée à toutes les étapes :

Repère	Signification
Pas encore perceptible	Ni l'écrit ni l'échange ne le font apparaître.
Avec l'appui de l'ajustement	Le repère apparaît une fois l'ajustement du formateur reçu.
Par soi-même, après coup	Le participant le repère seul, en relisant son carnet ou en débriefing.
Par soi-même, sur le moment	Le repère est présent dès l'écrit, avant toute parole, ou retrouvé seul après s'en être éloigné.
Pas eu l'occasion	Aucune situation ne l'a permis. Ce n'est pas un manque.

À l'entrée	Questionnaire de positionnement : prérequis, situation de pratique, attentes, auto-positionnement sur les six objectifs. Ses réponses préparent le tour de table pédagogique.
En cours de formation	À chaque séquence : écrit des trois questions avant la parole, puis ajustement du formateur ; chaque participant note dans son carnet l'ajustement retenu. Un repère d'étape à mi-parcours, transmis par questionnaire en ligne — présentiel : fin du jour 3 ; à distance : fin du module 2.

En fin de formation	Auto-évaluation écrite sur les six objectifs, en regard du positionnement d'entrée, puis bilan oral en groupe. Regard du formateur, fondé sur les positionnements entendus à chaque situation, le repère d'étape et le bilan. Fiche de résultats d'une page : pour chaque objectif, repère observé en début et en fin de session, appréciation de l'atteinte des objectifs et repères pour la suite.
Documents délivrés	Un document unique tenant lieu d'attestation de fin de formation (objectifs, nature, durée, résultats de l'évaluation des acquis) et de certificat de réalisation (assiduité). Un document de synthèse de la session, rédigé après coup avec l'assistance d'une IA, réservé aux participants. Il met en mots ce qui s'est vécu et approfondi pendant la session — le Niveau 3 n'a pas de programme de contenu fixé à l'avance, ce sont les situations et les questions du groupe qui font émerger les approfondissements. Ce document n'est ni un support de preuve pédagogique ni une pièce d'audit : c'est un objet qualitatif remis aux participants.
Appréciation de la formation	Questionnaire de satisfaction le dernier jour, puis à trois mois.

Le Niveau 3 n'est pas une formation certifiante. Son évaluation n'est pas une épreuve : elle permet à chacun de situer le chemin parcouru.

8. Accompagnement et adaptation individuelle

- Les réponses au questionnaire de positionnement sont lues avant la session ; les adaptations utiles sont proposées avant l'entrée en formation.
- Proposer sa propre situation reste libre : chaque participant choisit s'il propose d'être accompagné, et à quel moment.
- Un entretien d'ajustement (visioconférence ou téléphone) peut être demandé par tout participant, ou proposé par le formateur, lorsqu'une difficulté le justifie. Pour le cursus complet à distance, les rendez-vous de suivi prévus s'y ajoutent.
- Lorsqu'une difficulté touchant à un besoin d'accompagnement se présente en cours de session, deux réponses existent, selon la personne, sa disponibilité sur le moment, le contexte et le temps disponible : un entretien d'ajustement programmé à part, ou un court temps d'accompagnement pris dans le fil de la session, suivi d'un débriefing — ce second temps reste pédagogique, comme toute situation du dispositif.
- Le rythme est ajusté au groupe : demi-tours de table pour limiter l'attente, pauses, ordre de passage.
- Situation de handicap : le référent handicap (Guillaume Bouquet) examine avec la personne, avant la session, les aménagements possibles.
- Ces deux temps restent pédagogiques, distincts d'un accompagnement personnel suivi. Si un besoin d'accompagnement personnel apparaît, une orientation est proposée en dehors du cadre de la formation.

9. Engagement et continuité du parcours

- La présence est relevée à chaque demi-journée : émargement en présentiel ; émargement et rapport de participation Zoom à distance.
- Absence non prévenue : le formateur prend contact le jour même ; sans nouvelle sous 48 heures, il appelle le participant.
- Absence à une partie de la session : le participant visionne ou écoute l'enregistrement de la séquence manquée (voir § 10), puis transmet un retour en quelques mots sur ce qu'il en retient et précise s'il souhaite un point avec le formateur. Un entretien de reprise est proposé si la situation le demande.
- Repère d'étape non transmis ou difficulté exprimée : contact personnel du formateur et entretien d'ajustement proposé.
- Interruption du parcours : le motif est recueilli et consigné. La poursuite sur une session ultérieure est étudiée avec le participant, dans les conditions prévues aux conditions générales de vente.

10. Moyens, ressources et assistance

Ressources communes	Carnet de positionnement (trame des trois questions et des ajustements retenus). En présentiel : salle à Captieux ; hébergement et transport sur guillaumbouquet.fr. Articles de référence de Thierry Tournebise, en accès libre sur maieusthesie.com : « Le positionnement du praticien » (2007) et « Validation existentielle » (2008). Canal WhatsApp entre les modules, pour les informations pratiques et les questions entre pairs — existe en présentiel comme à distance, avec un usage plus soutenu à distance. C'est un canal informel, hors du dispositif d'évaluation : le formateur y rappelle la règle de confidentialité, sans pouvoir en garantir le respect puisqu'il n'a pas la main sur ces échanges. Aucun contenu de situation ne doit y figurer.
Enregistrements des situations	Chaque situation est enregistrée — en présentiel (audio) comme à distance (vidéo, Zoom) — avec l'accord de la personne accompagnée, et déposée sur un drive partagé accessible à tous les participants de la session — ce n'est pas une mesure de rattrapage ponctuelle, mais une ressource du dispositif. Au moment de recueillir son accord, la personne accompagnée est informée de la durée de conservation et peut, à tout moment, demander le retrait de sa séquence. En cas d'absence, le rattrapage par l'enregistrement est la réponse prioritaire (voir § 9) : le participant transmet un retour en quelques mots sur ce qu'il en retient, et précise s'il souhaite un point avec le formateur. Ce retour vaut trace de présence pédagogique. Accès pendant la session et jusqu'à 18 mois après.
À distance	Zoom, en grand groupe ; l'invitation de chaque module est transmise avec la convocation. Support du Niveau 3 (PDF) dans l'espace participant en ligne. Accès aux ressources : pendant la session et jusqu'à 18 mois après.
Assistance pédagogique	Questions adressées au formateur par courriel : réponse sous 72 heures ouvrées ; entretien d'ajustement si nécessaire.
Assistance technique (à distance)	Avant : test de connexion proposé avant le module 1. Pendant : en cas de coupure, rejoindre avec la même invitation ; au-delà de cinq minutes, SMS ou appel au formateur (06 29 28 52 58), qui consulte ses messages à chaque pause et changement de séquence. Après : le temps manqué fait l'objet d'un point de reprise.
Référents et réclamations	Pédagogique, administratif, handicap : Guillaume Bouquet — gb@guillaumbouquet.fr — 06 29 28 52 58 — 23 place de la Cathédrale, 33430 Bazas. Réclamations par écrit à la même adresse électronique ; réponse écrite sous un mois.